

les notes

d'Europe écologie-les verts au parlement européen

note
numéro 5

<http://europe-ecologie.eu>
JUN 2011



Un gouvernement économique pour l'Europe

L'Europe est confrontée à une crise de la dette publique. Pour sauver les banques et pour empêcher une dépression économique profonde liée à l'explosion du système financier, les Etats ont emprunté massivement et fait augmenter leur dette publique d'environ 20 points en moyenne dans la zone euro. Plutôt que de traiter cette crise de la dette comme une dette de crise et la faire rembourser en priorité par les banques et les créanciers les plus riches, l'Europe et les Etats imposent l'austérité aux Européens avec le nouveau Pacte de stabilité et de croissance et le Pacte pour l'Euro plus. Une austérité qui risque d'enfoncer l'Europe dans un chômage de masse et empêcher le financement des investissements verts nécessaires pour vraiment sortir de la crise et assurer la transition écologique de notre économie. A cette impasse, les eurodéputés écologistes au Parlement européen opposent la solidarité. Plus de solidarité, cela signifie un budget européen digne de ce nom, une coopération fiscale et la création d'obligations européennes. C'est dans la solidarité et non l'austérité que l'Europe trouvera une voie de sortie par le haut à la crise actuelle.

L'Europe doit aujourd'hui faire face à un mur de dettes. Un endettement public qui a déjà poussé la Grèce, l'Irlande et le Portugal à faire appel à la solidarité européenne pour éviter la faillite. Le Pacte de stabilité et de croissance n'aura pas résisté à la crise qui a fait exploser l'endettement des pays de la zone euro. Face à cet échec, la Commission européenne a proposé fin 2010 une réforme de ce pacte qui est aujourd'hui discutée au Parlement. Elle risque de replonger l'Europe dans la crise et pourrait limiter fortement les marges de manœuvre budgétaires des prochaines années, notamment en France.

La Commission européenne souhaite à la fois mettre en place des sanctions plus rapides et plus dures et fixer un objectif de retour à un endettement public à 60 % du PIB en 20 ans. Ce nouvel objectif accepté par les Etats s'ajoute au critère de déficit public déjà existant. Or, il est déjà hors de portée pour les pays les plus endettés comme la Grèce ou l'Italie, dont l'endettement dépasse les 100 % du PIB. En France, ces contraintes budgétaires supplémentaires pèseront fortement sur la majorité élue en 2012. Il lui faudra réduire de plus d'un point de PIB par an l'endettement durant la prochaine législature. Pour les Verts/ALE, une réduction plus lente de l'endettement était possible et préférable. La Commission s'arc-boute sur des objectifs que la crise a rendus caduques au moins à court et moyen terme tant que la dette de crise n'a pas été résorbée et remboursée, notamment par le système financier. De plus, la Commission européenne continue de se focaliser sur les dettes publiques, oubliant que celles-ci sont la conséquence de déséquilibres nés ailleurs, par exemple en raison d'une dette privée excessive comme en Irlande ou en Espagne.

Ces objectifs, les Etats auront à l'avenir plus de difficultés à s'en affranchir. En effet, la Commission européenne a également proposé un net renforcement des sanctions contre les Etats qui ignoraient leurs engagements vis à vis du Pacte. Sans une majorité qualifiée d'Etats qui

s'y opposerait, il sera impossible à l'avenir d'échapper aux sanctions. La Commission européenne et les Etats-membres renforcent ainsi cette logique des sanctions qui s'est pourtant révélée inefficace. En effet, faire payer une amende budgétaire à un Etat déjà en déficit excessif revient ni plus ni moins à lui enfoncer un peu plus la tête sous l'eau. C'est avant qu'il faut agir... Cela passe notamment par le respect d'objectifs pluriannuels en matière de déficit public qui seraient adaptés en cas d'aléas conjoncturels. Si, les Etats-membres ont mis en place le « semestre européen » qui oblige les Etats à valider auprès de la Commission leurs prévisions budgétaires, ce mécanisme échappe aujourd'hui à un contrôle démocratique réel des parlements nationaux et du Parlement européen.

Pour les écologistes, le seul moyen de sortir par le haut de la crise est la mise en commun d'une partie de la dette. Si l'euro a permis de mettre fin aux attaques spéculatives contre les monnaies, les marchés financiers ont trouvé dans les dettes souveraines restées nationales un autre angle d'attaque. Mettre en commun une partie de ces dettes sous la forme d'euro obligations permettrait de modifier radicalement le rapport de force entre les Etats et les marchés financiers. Car personne ne pourrait spéculer contre la dette de l'ensemble de la zone euro. Cela serait également un signal politique très fort de solidarité entre Etats-membres. ■

Votre élu en charge de ce dossier

PASCAL CANFIN

est membre de la commission des Affaires économiques et monétaires. Il est le négociateur du texte sur les produits dérivés et le rapporteur du Parlement européen sur le texte qui vise à encadrer la spéculation sur les dettes publiques.

[pascal.canfin](mailto:pascal.canfin@europarl.europa.eu)

[@europarl.europa.eu](https://twitter.com/europarl.europa.eu)

Relancer l'Europe pour sauver l'euro

La zone euro est sous la pression des marchés financiers qui ont obligé successivement la Grèce, l'Irlande et le Portugal à faire appel à l'aide européenne. Face à cette pression, l'Europe se doit de réagir pour sauver l'euro. En effet, le délitement de l'union monétaire marquerait le dépérissement du projet européen dans son ensemble.

En 2010, le Fonds européen de stabilité financière est créé dans l'urgence. C'est la première réponse de l'UE à la crise de la dette publique. Ce fonds permet d'organiser le soutien à la Grèce. Une nécessité alors que l'Union européenne ne disposait d'aucun mécanisme pour venir en aide à des Etats au bord de la cessation de paiement. Les députés européens Europe Ecologie-Les Verts ont soutenu le principe des plans de soutien mais ont regretté leurs modalités (un taux d'intérêt trop élevé), les conditions posées trop centrées sur les coupes dans les dépenses sociales et l'absence de participation du secteur financier au plan de sauvetage. L'argent public européen ne doit en effet pas servir à sauver les profits des banques et les bonus des traders.

Alors que la Commission européenne présentait fin 2010 son paquet « *gouvernance économique* » et le durcissement du Pacte de stabilité et de croissance, l'Allemagne, rejointe par la France, proposait son pacte de compétitivité. En résumé : la rigueur salariale pour tous. Nettoyé de ses parties les plus controversées, comme la proposition de porter l'âge de départ à la retraite à 67 ans, ce texte a été adopté en mars dernier sous le nom de « *Pacte pour l'Euro plus* » par les Etats-membres. Son adoption, dont le Parlement a été totalement exclu, était la condition posée par l'Allemagne pour transformer le Fonds de stabilité financière en un mécanisme permanent. Sous la pression des Etats-membres, les banques, à l'origine de la crise, ont obtenu de la Commission européenne de repousser l'entrée en vigueur de règles plus contraignantes les concernant à 2019... Alors que les citoyens européens, eux, se voient imposer la rigueur salariale dès aujourd'hui !

Green New Deal

A la crise actuelle, la Commission offre comme seule réponse l'austérité. Pourtant une autre réponse est possible : le Green New Deal, la transformation écologique de l'économie que portent les écologistes au Parlement européen. Les députés EELV ont par exemple demandé, sans succès, que les investissements consacrés à la conversion écologique soient sortis du calcul du déficit public et de l'endettement des Etats européens. Or, sans ces investissements, l'économie européenne sera demain encore plus vulnérable qu'aujourd'hui aux chocs liés à l'augmentation du prix des matières premières et notamment du pétrole.

Pour sortir de cette impasse la solution passe par une relance du projet européen dans deux directions. La première est l'harmonisation de la fiscalité des entreprises. En effet, les déficits publics sont directement liés à une concurrence fiscale absurde qui pousse les Etats à réduire le taux d'impositions des entreprises et des plus riches de peur de les voir partir chez les voisins. Avec une vraie coordination de nos impôts sur les sociétés et une taxation harmonisée des revenus du patrimoine, de telles stratégies deviendraient impossibles et les Etats pourraient lever les ressources qui leur échappent aujourd'hui.

La seconde direction est l'augmentation progressive du budget européen qui plafonne à 1 % du PIB européen aujourd'hui. Ce budget devrait être alimenté par des ressources directement versées à l'Union, comme un impôt écologique européen ou une taxe sur les transactions financières, et destinées à financer la transition écologique de l'économie. Ces dépenses seraient ainsi mutualisées au niveau européen ce qui déchargerait d'autant les budgets nationaux. L'Union monétaire se verrait donc compléter par une union fiscale et budgétaire seule à même d'assurer la pérennité de l'euro et du projet européen au service des citoyens européens. ■

Le modèle allemand pour tous ?

Pour sortir de la crise, les pays du sud de l'Europe n'auraient qu'à suivre l'exemple allemand. Autrement dit, faire des sacrifices sur les salaires pour retrouver la compétitivité à l'export qui permet à l'économie allemande d'afficher des performances records. Une logique absurde car les déficits des uns font les excédents des autres.

Ainsi, 80 % de l'excédent commercial allemand est réalisé avec les autres pays européens. En vantant la modération salariale pour tous, la Commission enfermée dans son idéologie condamne la zone euro à un chômage de masse durable.

Pour les députés EELV, la question des déséquilibres macroéconomiques de la zone euro ne peut être réglée que par la coordination des politiques économiques ce qui suppose de combattre autant les excédents, par une augmentation des salaires en Allemagne par exemple, que les déficits.

L'UMP et le Modem votent l'austérité

La réforme du Pacte de stabilité et de croissance se fait en codécision entre les Etats et le Parlement européen. Un premier vote a eu lieu en avril 2011 lors duquel la majorité formée des groupes conservateurs et libéraux a décidé de durcir encore les textes initiaux de la Commission européenne. Les députés européens UMP et Modem de la Commission des affaires économiques ont pleinement soutenu la réforme du Pacte de stabilité et de croissance et donc, de fait, la réduction du déficit par la compression des dépenses publiques. Les députés du groupe des Verts se sont prononcés contre les principaux textes du paquet gouvernance qui devrait être voté d'ici l'été en session plénière du Parlement.

La note Un gouvernement économique pour l'Europe a été réalisée par Alexis Frémeaux et l'équipe de coordination des eurodéputés Europe Ecologie - Les Verts. Contactez-nous à l'adresse suivante : redaction@europe.ecologie.eu